



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)



# Sources des données et méthodes de l'indicateur sur le nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés

Juin 2015

**Référence suggérée pour ce document :** Environnement Canada (2015) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Sources des données et méthodes de l'indicateur sur le nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés. Consulté le *jour mois année*. Disponible à : [www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=129CF320-1](http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=129CF320-1).

ISBN : 978-0-660-02193-5

N° de cat. : En4-144/66-2015F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement Canada  
Informatèque  
10, rue Wellington, 23<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Téléphone : 819-997-2800  
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)  
Télécopieur : 819-994-1412  
ATS : 819-994-0736  
Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2015

Also available in English

## 1. Introduction

L'indicateur sur le [nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés](#) fait partie du programme des [Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement](#) (ICDE) qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour mesurer les progrès accomplis vers les objectifs et cibles de la [Stratégie fédérale de développement durable](#).

## 2. Description et logique de l'indicateur sur le nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés

### 2.1 Description

L'indicateur sur le [nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés](#) indique le nombre de déversements qui ont été détectés dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne (PNSA). De plus, les données sur les détections par heure de patrouille des aéronefs de surveillance sont présentées pour les années financières (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars) 2009–2010 à 2013–2014, ce qui fournit un suivi de la tendance de l'intensité des incidents de déversements marins.

### 2.2 Logique

Les opérations navales, de même que des accidents ou des situations dangereuses peuvent entraîner le déversement de polluants dangereux dans l'eau. À l'échelle internationale, la surveillance aérienne est largement adoptée et est considérée comme la méthode la plus efficace de détection des déversements d'hydrocarbures. La présence des aéronefs de surveillance du PNSA agit comme élément dissuasif en décourageant les déversements illégaux de polluants en mer.

## 3. Données

### 3.1 Source des données

La Direction générale de la sécurité et de la sûreté maritimes de Transports Canada compile les données utilisées pour élaborer cet indicateur.

### 3.2 Couverture spatiale

Le parc de surveillance aérienne du Programme national de surveillance aérienne (PNSA) consiste en trois aéronefs spécialisés qui sont stratégiquement placés d'un bout à l'autre du pays et qui servent de principal moyen de surveillance des activités d'expédition et de détection des déchargements illégaux dans toutes les eaux de compétence canadienne. Un aéronef Dash-8, dont Transports Canada est le propriétaire exploitant, se trouve à Moncton (Nouveau-Brunswick) et un autre se trouve à Vancouver (Colombie-Britannique). Un aéronef Dash-7, dont Transports Canada est aussi le propriétaire exploitant, est principalement basé à Ottawa (Ontario), mais se retrouve également à Iqaluit (Nunavut) pour la saison d'expédition dans l'Arctique (habituellement de juillet à novembre).

D'autres aéronefs sont nolisés à forfait par d'autres ministères afin de compléter le PNSA. Par l'intermédiaire d'un accord avec Pêches et Océans Canada, Transports Canada utilise des aéronefs de Provincial Airlines Limited (PAL) pour les patrouilles de pollution dans les eaux au large de Terre-Neuve-et-Labrador, selon les besoins.

Transports Canada utilise également la surveillance par satellite du Projet de surveillance intégrée des pollueurs par satellite (ISTOP) d'Environnement Canada pour détecter les déversements illégaux en mer. ISTOP est utilisé pour chercher les indices de la présence d'hydrocarbures (anomalies) à la surface de l'océan et les renseignements résultant aident à diriger les aéronefs du PNSA aux endroits d'incidents de pollution potentiels en temps quasi réel.

L'équipage de l'aéronef examine les anomalies repérées pour confirmer la présence d'hydrocarbures, identifier la source si possible et recueillir des éléments de preuves à des fins de poursuites.

### 3.3 Couverture temporelle

Toutes les données recueillies des années financières (1<sup>er</sup> avril au 31 mars) 2009–2010 à la dernière année financière avec des données disponibles, 2013–2014, ont été utilisées pour calculer cet indicateur.

### 3.4 Exhaustivité des données

Les données sont recueillies à la fin de chaque mois et analysées par des analystes de surveillance à Transports Canada. À la fin de chaque année financière, les données du PNSA sont compilées.

### 3.5 Actualité des données

Les données sont soumises par les équipages aériens à la fin de chaque mois. Des rapports de fin d'année financière sont compilés avant la fin du premier trimestre pour la prochaine année financière.

## 4. Méthodes

Dans le cadre de l'indicateur sur le [nombre de déversements de polluants en milieu marin causés par des navires identifiés](#), le nombre total de déversements détectés pour la dernière année des données disponibles est signalé dans le texte et les données pour toutes les années disponibles sont fournies dans le tableau des données. Pour représenter une tendance, le nombre total de déversements détectés a été divisé par le nombre d'heures de patrouille effectuées par les aéronefs de surveillance du Plan national de surveillance aérienne (PNSA) pour toutes les années financières entre 2009–2010 et 2013–2014.

## 5. Mises en garde et limites

Même si le taux moyen général de détection est de 0,05 déversement observé par heure de patrouille au cours des cinq dernières années financières (y compris les déversements de sources identifiées et non identifiées), la majorité de ces déversements sont de moins de 10 litres et sont détectés dans la mer territoriale canadienne, qui s'étend à 12 miles nautiques de sa ligne de base côtière.<sup>1</sup> Le nombre de déversements extracôtiers des navires commerciaux a diminué depuis 2006.

Les déversements sont attribués à des navires particuliers, car ils sont identifiés durant l'étape de recueil des preuves par l'équipage aérien. Si un déversement est détecté, le navire responsable du déversement est survolé afin de confirmer l'origine du déversement.

Dans les données du Plan national de surveillance aérienne (PNSA), les déversements provenant des navires incluent également les puits de forage pétrolier aux fins de collecte de données.

---

<sup>1</sup> La ligne de base normale est la ligne d'eau basse le long de la côte, des îles, des rochers et même les élévations de marées basses telles qu'elles sont indiquées sur les tableaux à grande échelle officiellement reconnues par le Canada. Lorsqu'une côte, telle que celle du Canada, est très irrégulière, tracer des lignes de base droites qui rejoignent des points appropriés sur la côte est une pratique acceptée.

## 6. Références et lectures complémentaires

### 6.1 Références

Transports Canada (2014) [Rapport au Parlement 2006-2011 – Régime de préparation et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures en milieu marin \(TP 14539\)](#). Consulté le 4 décembre 2014.

**[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)**

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23<sup>e</sup> étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)